



CONSEIL MUNICIPAL
COMPTE-RENDU
SEANCE DU jeudi 07 Mai 2020

LES DELIBERATIONS SONT CONSULTABLES AU RECUEIL DU REGISTRE DES ACTES
ADMINISTRATIFS – ACCUEIL DE LA MAIRIE

Affiché conformément à l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

L'AN DEUX MIL VINGT, Le SEPT MAI 2020 LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'ENTRAIGUES-SUR-LA-SORGUE S'EST REUNI EN MAIRIE SOUS LA PRESIDENCE DE MONSIEUR GUY MOUREAU, MAIRE.

Présents : 18

Guy MOUREAU -Jean-Luc BARCELLI- Jeanne HIRYCUZUCK- Régis PHALY- M Gérard BALDELLI- Viviane TRUCHOT- Galina PELLEGRINI -William BOUQUET- Corinne LIENART-CRISTOFARO- Audrey TRALONGO- - Denis DUCHENE- Alain MAGGI - Laurence BOISSIER- Aurélie NOUGIER- Christine-D'INGRANDO
- Michel JOINT- Béatrice DUROT- Roger SORRENTINO

18 CONSEILLERS (sur 29, en exercice et régulièrement convoqués) étant présents, le Conseil peut légalement se réunir et délibérer.

Etaient excusés et représentés :9

Josette PULITI représentée par Aurélie NOUGIER
Christian GUICHARD représenté par Jean-Luc BARCELLI
Rose-Marie GEOFFRAI représenté par Jean-Luc BARCELLI
Jean-Pierre GOMEZ représenté par Gérard BALDELLI
Mireille TOUPENAS représentée par Mireille TOUPENAS
Serge BERNABE représenté par William BOUQUET
José-Luis FERREIRA représenté par Régis PHALY
Anne-Marie JAUFFRET représentée par Corinne CRISTOFARO
Gian-Marco COSENTINO représenté par Roger SORRENTINO

Absents : 2

M Alain NOUVEAU
M Jean-Robert LEYRITZ

Monsieur William BOUQUET, est nommé SECRETAIRE DE SEANCE.

Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 06/02/2020 et du compte-rendu du Maire sur l'utilisation des délégations de pouvoirs consenties dans le cadre de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

LECTURE DES DECISIONS MUNICIPALES PRISES DEPUIS LE

CONSEIL DU 06 FEVRIER 2020

01-2020	Maintenance du logiciel LOGIPOL+ pour l'année 2020	STE AGELID Montant 312.00 € TTC
02-2020	Contrat d'entretien des réseaux de buées grasses, de ventilation et des évaporateurs de la cuisine centrale – Année 2020	Entreprises TECHNIVAP SAS Montant 5685.31 € TTC
03-2020	Maintenance du Progiciel MILLESIME utilisé par le service CCAS – Année 2020	Sté CITYZEN SAS Montant 681.36 € TTC
04-2020	Maintenance du Logiciel LITTERA utilisé par le service de L'ETAT CIVIL – Année 2020	STE OSYSSEE INFORMATIQUE Montant 1028.28 € TTC
05-2020	Maintenance du Logiciel gestion CIMETIERE utilisé par le service de L'ETAT CIVIL – Année 2020	STE SISTEC Montant 735.24 € TTC
06-2020	Maintenance et Hébergement des progiciels AGORA pour l'année 2020	Sté AGORA PLUS Montant 9246.88 € TTC
07-2020	Contrôle règlementaires périodiques des aires de jeux et des équipements sportifs- Année 2020	Sté SOCOTEC EQUIPEMENTS Montant 1261.20 € TTC
08-2020	Vérification et Entretien des Systèmes Incendie, Trappes de désenfumage, Détection Intrusion et Télésurveillance- Année 2020	STE BRENNUS Montant 12 144.10 € TTC
11-2020	Maintenance des progiciels « SOLON SUIVI, ATAL-E-ATAL, POST OFFICE-ACTE OFFICE-ORACLE-E.MAGNUS-SALVIA-MAX COMPTA et abonnement annuel SQL MAX COMPTA-BLES HELIOS-BL CONNECT- année 2020	Sté BERGER-LEVRAULT Montant 13 421.54 € TTC
12-2020	Maintenance Logiciel LS FUSION (restauration scolaire)- Année 2020	STE SALAMANDRE Montant 1368.01 € TTC
13-2020	Abonnement GPRS GSM Panneaux Lumineux- année 2020	Sté LUMIPLAN VILLE Montant 633.60 € TTC
14-2020	Location/ Entretien des Fontaines à Eau dans les bâtiments communaux – Année 2020	STE CULLIGAN Montant 3894.12 € TTC
16-2020	Convention d'Entretien et Dépannage ascenseur salle du conseil municipal – Année 2020	ENTREPRISE ETNA Montant 571.81 € TTC
17-2020	Convention pour la capture des animaux errants entre la commune et la SPCAL (surveillance protection et capture d'animaux)-Année 2020	SPCAL Montant 1806.00 € TTC

23-2020	Contrat d'Infogérance du Parc Informatique communal – période du 01/01/2020 au 31/03/2020	STE ABSYS Montant 5760.00 € TTC
25-2020	Location du Terminal de Paiement Electronique pour le service régie périscolaire Régie – Année 2020	STE JDC Montant 302.40 € TTC
26-2020	Location d'un véhicule frigorifique pour la cuisine centrale – Année 2020 Prolongation du contrat initial	STE PETIT FORESTIER Montant 1089.65€ TTC (mensuel)
27-2020	Adhésion au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Vaucluse -Année 2020	Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement du Vaucluse Montant 1350.00 € TTC (montant prévisionnel)
34-2020	Attribution du Marché 19.006 – AMO entretien des installations de chauffage, ventilation, climatisation et production d'eau chaude des bâtiments communaux	STE SAGE SERVICES ENERGIE Montant 6972.00 € TTC
35-2020	Abonnement Fibre Optique – Année 2020	STE ADISTA LANGUEDOC Montant Abonnement 5673.60 € TTC + Mise en Service 900.00 € TTC
36-2020	Convention de fourrière entre la commune d'Entraigues sur la Sorgue et la Société Protectrice des Animaux Vauclusienne- Année 2020	S.P.A VAUCLUSIENNE Montant 6423.55 €
37-2020	Attribution du marché de travaux de construction de la buvette du stade NARDINI	STE SAS VINAL Montant 88 444.80 € TTC
38-2020	Missions de CSPS et de Contrôle Technique - Travaux de construction de la buvette du stade NARDINI	STE QUALICONSULT Montant 3060.00 € TTC
39-2020	Cuisine centrale: Convention d'analyse bactériologique- Année 2020	LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSE Montant 1100.00 € TTC (Maximum)
40-2020	Mission d'étude de faisabilité et d'aide à la définition d'un projet d'aménagement de la maison BASILI	Mme Isabelle DELAIGLE-VACHER Montant 6000.00 € TTC
41-2020	Contrat de mise à disposition gratuite d'un distributeur automatique de produits alimentaires au centre technique - 2020-2023	STE GRAND AVIGNON DISTRIBUTION AUTOMATIQUE
42-2020	Annule et Remplace DM n° 27-2020- Adhésion au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Vaucluse pour l'année 2020	CAUE de Vaucluse Montant 1501.00 € TTC (montant prévisionnel)

43-2020	Convention de prestation avec ADELE SFI- modification n° 3 du PLU	ADELE SFI Montant 10 604.40 € TTC (montant prévisionnel)
44-2020	Modification logiciel –GEOSPHERE-INTRAGEO- Evolution du document d’Urbanisme	GROUPE GFI Montant 780.00 € TTC
45-2020	Désignation d’un concessionnaire chargé de procéder à l’enlèvement des véhicules en stationnement irrégulier – Année 2020	Sté AUTO DEPANNAGE SERVICE Montant 5000.00 €
46-2020	Mission d’accompagnement et conseils juridiques pour la gestion des ressources humaines - Année 2020	MR Xavier GENET Provision : 9000.00 € TTC
47-2020	Acquisition du logiciel BL.CABINET NUMERIQUE pour l’envoi des convocations par voie dématérialisée des conseils municipaux –Année 2020	Sté BERGER-LEVRAULT Montant 2148.00 €
48-2020	Séjour de l’espace jeunesse du 20 au 24/07/2020 à BUOUX	CHATEAU DE L’ENVIRONNEMENT DE LEO LAGRANGE Montant 4427.00 € TTC (24 jeunes+2 animateurs +la directrice)
49-2020	Abonnement annuel parapheur bureautique- administration étendue- Année 2020	Sté DOCAPOST-FAST Montant 1296.00 € TTC

1 – Maison de Santé – implantation dans les locaux du CCAS – Convention de location

RAPPORTEUR : Le Maire

Après avoir ouï l'exposé,

Et en avoir délibéré à 19 voix POUR

6 ABSTENTION : Mme DUROT-Mme D'INGRANDO- M SORRENTINO- M. COSENTINO- M. DUCHENE-Mme BOISSIER

2 CONTRE : M JOINT-Mme HYRICZUK

VALIDE les orientations exposées ci-dessus

AUTORISE Monsieur le Maire à conclure des conventions de location avec les Docteurs Masson et Préd'homme, des cabinets médicaux aménagés dans les locaux du CCAS, le temps que les travaux d'aménagement de la MSP dans l'ancienne caserne des pompiers soient réalisés

FIXE le montant de la redevance de location mensuelle, charges comprises, à 325 € pour chacun des deux docteurs Masson et Prud'homme

2 - Attribution d'une subvention exceptionnelle dans le cadre d'un plan de relance de la consommation aux commerçants et artisans de la ville – Mesures COVID-19

RAPPORTEUR : Le Maire

Après avoir ouï l'exposé,

Et en avoir délibéré à l'Unanimité

ATTRIBUE à l'association CAP Entraigues une subvention exceptionnelle de 50 000 € destinée à organiser des animations propices à dynamiser et renforcer l'attractivité des commerces locaux

AUTORISE Monsieur le maire à signer la convention conformément au Code Général des Collectivités Territoriales

3 - Subvention 2020 Comité des Fêtes - Modification

RAPPORTEUR : Jean-Luc BARCELLI

Après avoir ouï l'exposé,

Et en avoir délibéré à l'Unanimité

FIXE la subvention 2020 du comité des fêtes à 30 000 €

DIT que la subvention municipale attribuée sera versée en fonction des manifestations, fêtes qui seront organisées en 2020 et des besoins de trésorerie de cette association

4 – Modification du tableau des effectifs – avancement de grade

RAPPORTEUR : Jean-Luc BARCELLI

Après avoir ouï l'exposé,

Et en avoir délibéré à l'Unanimité

VALIDE le tableau des effectifs tel que présenté en annexe

5 - Modification du Règlement Intérieur des crèches – Mesures COVID-19

RAPPORTEUR : Aurélie NOUGIER

Après avoir ouï l'exposé,

Et en avoir délibéré à l'Unanimité

MODIFIE le règlement intérieur des crèches municipales et notamment son article « déductions financières »

SUSPEND les modalités de facturation des absences du 11 mai au 03 Juillet 2020

6 - Modification du Règlement Intérieur des inscriptions aux activités périscolaires et restauration cantine – Mesures COVID-19
RAPPORTEUR : Aurélie NOUGIER

Après avoir ouï l'exposé,
Et en avoir délibéré à l'Unanimité

MODIFIE temporairement le règlement intérieur pour les inscriptions aux activités périscolaires, extra-scolaires et restauration cantine.
ANNULE les frais de pénalités jusqu'au 03 juillet 2020

7 - Dénomination de la voie communale - Allée de la Passerelle
RAPPORTEUR : Corinne CRISTOFARO

Après avoir ouï l'exposé,
Et en avoir délibéré à 26 voix POUR
1 ABSTENTION : M JOINT

ATTRIBUE le nom d'Allée de la Passerelle à la voie interne du lotissement « La Passerelle »

8 - Dénomination d'une voie privée – Allée des Belles Dames
RAPPORTEUR : Corinne CRISTOFARO

Après avoir ouï l'exposé,
Et en avoir délibéré à l'Unanimité

ATTRIBUE le nom de l'Allée des Belles-Dames à la voie privée en impasse située à partir de l'avenue des Lucines

9 - Acquisition parcelle M. et Mme BONNY – Allée des Accacias
RAPPORTEUR : Le Maire

Après avoir ouï l'exposé,
Et en avoir délibéré à l'Unanimité

ACQUIERT pour un montant de 450 €, les parcelles cadastrées section BL n°449 et 451 d'une superficie totale de 50 m², situées allée des acacias, appartenant à M. et Mme BONNY Joël et Véronique,

DIT que les frais relatifs à la rédaction de l'acte administratif seront à la charge de la commune,

DIT que les fonds nécessaires seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours aux nature et fonction prévues à cet effet,

AUTORISE le 1^{er} Adjoint à signer l'acte administratif à intervenir et tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier

10 - Acquisition parcelle M. et Mme CHAUMARD – Avenue de Fossombrone
RAPPORTEUR : Le Maire

Après avoir ouï l'exposé,
Et en avoir délibéré à l'Unanimité

ACQUIERT pour un montant de 306 €, une partie de la parcelle cadastrée section BH n°1, située avenue de Fossombrone, d'une superficie de 34 m² appartenant à M. et Mme CHAUMARD Robert et Monique,

- **DECIDE** de la reprise de la clôture à l'identique à la charge de la commune et de verser une indemnisation 1 800 € pour la suppression d'arbres situés au niveau de l'emprise à acquérir,

- **DIT** que les frais relatifs à l'élaboration du document d'arpentage et de la rédaction de l'acte administratif seront à la charge de la commune,

- **DIT** que les fonds nécessaires seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours aux nature et fonction prévues à cet effet,

- **AUTORISE** le 1^{er} Adjoint à signer l'acte administratif à intervenir et tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier

11 – Abattement sur la TLPE due en 2020

RAPPORTEUR : Le Maire

**Après avoir ouï l'exposé,
Et en avoir délibéré à l'Unanimité**

INSTITUE un abattement de 30% au montant de Taxe Locale sur la Publicité Extérieure due par chaque redevable pour l'ensemble de l'année 2020

12 - Fonds régional d'aménagement du territoire 2020 – COVID 19

RAPPORTEUR : Le Maire

**Après avoir ouï l'exposé,
Et en avoir délibéré à l'Unanimité**

SOLLICITE pour la réalisation de cette opération l'octroi de l'aide de la Région au taux maximal soit 50 %

ENGAGE à démarrer les travaux dès l'attribution de la subvention

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h26

Le Maire,

Guy MOUREAU



Compte-rendu affiché le 14/05/2020